

# ASTREINTES

## Des contraintes mais rien de sonnant et trébuchant !



**Avec la forte baisse des effectifs, plus de 18% en 3 ans dans les DO, les conditions de travail n'ont fait que se dégrader. L'astreinte en est un exemple.**



- Retour fréquent des tours d'astreinte.
- Élargissement des zones d'astreinte.
- Difficulté de joindre les GSR avec les bonnes compétences.
- Multi-compétence sans véritables formations.
- Utilisation de l'astreinte pour des travaux de production.

**A ces contraintes s'ajoute un manque de considération sans aucune augmentation des indemnités.**

Prestation	Forfait gelé depuis 2008 par Orange	Forfait avec évolution du coût de la vie (15,4%)
Une nuit	31,5 euros	36 euros
Dimanche et Jours fériés	63 euros	73 euros
Semaine classique	378 euros	436 euros

Source INSEE

**Les forfaits n'ont pas bougé depuis 2008.**

**Si les forfaits avaient suivi le coût de la vie, la semaine d'astreinte serait de 436 euros !**

**C'est un véritable manque à gagner pour les salariés et une aubaine pour la direction.**

**La CGT exige :**



- ✓ un rattrapage immédiat des différents forfaits d'astreinte,
- ✓ des indemnités indexées sur l'inflation et revalorisées chaque année,
- ✓ une harmonisation des astreintes, et l'arrêt des permanences statistiques,
- ✓ une ouverture de négociation pour toute modification,
- ✓ des créations d'emplois pour maintenir un nombre raisonnable d'astreintes.

Pour que mon travail compte,  
je vote CGT

ELECTION CSE ORANGE du 19 au 21 novembre 2019